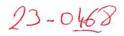
SNCF IMMOBILIER

DIRECTION IMMOBILIERE ILE-DE-FRANCE PÔLE DEVELOPPEMENT ET PLANIFICATION Urbanisme

10 rue Camille Moke - CS20012 93212 La Plaine Saint-Denis TÉL 133 init 95.58.25.52







Mairie de Montmagny Direction de l'Urbanisme et de l'Aménagement Durable 10, rue du 11 novembre 1918 95360 MONTMAGNY

Objet: Commune de Montmagny - Modification n°7 du PLU

Affaire suivie par : Mélanie DA SILVA

N/Réf. : DIIDF/URBA/MONTMAGNY

• Affaire suivie par : Ali LOUNI / Urbane LEDESERT

o Email: ali.louni@sncf.fr / Tél: 01 85 58 25 70

o Email: urbane.ledesert@sncf.fr / Tél: 01 85 58 25 98

La Plaine Saint-Denis, le 25/01/2023 :



Madame.

Par courrier en date du 4 janvier 2023, vous m'avez consulté afin de connaître les remarques de SNCF, pour ce qui la concerne et au nom de SNCF Réseau et SNCF Voyageurs, sur le projet de modification n°7 du PLU pour la commune de Montmagny.

Après consultation du dossier, j'ai l'honneur de vous informer que SNCF n'a pas de remarque particulière à formuler sur ces modifications.

Je vous prie de croire, Madame, à l'assurance de ma considération distinguée.

Urbane DEDESERT
Chargee de l'urbanisme